

Vos contacts privilégiés

Ils vous informent

ADIL Martinique

CACEM - Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

CCAS

France Services

Ils vous accompagnent

AB STRATEGIE
ECM RENOVBAT
OPS
LE PRISME
ADELES
MAISON SIBAT
ARCAVS
MROS

Aide à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie



La CACEM soutient les propriétaires occupants dans la réalisation de travaux liés à leur perte d'autonomie et favorise le développement de l'offre de logements accessibles aux PMR dans le parc privé.

Propriétaire occupant

Occupant à titre gratuit disposant de droits

Accessibilité

Équipements



Type de travaux

Travaux d'adaptation et installations d'équipements spécifiques à l'accessibilité des Personnes à mobilité réduite



Montant de l'aide

Bénéficiez jusqu'à 1500€.



En complément

Accédez dès à présent aux aides financières cumulables, disponibles à la rubrique "Dispositifs cumulables".

Pièces justificatives

✓ pièce d'identité recto/verso des occupants

✓ titre de propriété

✓ dernier avis d'imposition sur les revenus

✓ assurance multirisque habitation

Liens utiles

✓ Groupe ISO Ressources (GIR)

✓ Site de la CACEM

✓ La CACEM